



Rapport d'activités 2010-2011

Rapport d'activités 2010-2011

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 24 mars 2010, les activités n'ont pas manqué et peuvent être regroupées sous trois grandes rubriques :

- Le développement organisationnel
- Les activités spéciales
- Les activités régulières.

Le développement organisationnel

À ce chapitre, la Fondation a franchi cette année des étapes importantes.

Les services d'une secrétaire

Les tâches devenant de plus en plus lourdes et difficiles à assurer en comptant seulement sur le bénévolat, la Fondation peut maintenant compter sur les services d'une secrétaire qui a accepté de consacrer quelques heures mensuellement, un peu plus lors de moments de pointe, au soutien logistique de nos activités.

L'arrivée de la secrétaire nous a ainsi permis de procéder à l'inventaire et au classement des documents et autres effets appartenant à la Fondation, d'assurer un suivi beaucoup plus rapide de la correspondance ou des messages électroniques ou téléphoniques reçus, d'améliorer l'organisation de la campagne annuelle de financement et l'émission des reçus pour fin fiscale, d'apporter une assistance tout au long de l'opération d'attribution des bourses annuelles, l'activité prioritaire de la Fondation.

Un local permanent d'entreposage

Par ailleurs, nous avons maintenant un local d'entreposage à la Maison Parent-Roback dans lequel nous avons pu regrouper l'ensemble des biens appartenant à la Fondation : classeurs, affiches, livres, DVD, archives, etc.

Le rajeunissement du site WEB

L'année a également été marquée par une importante refonte de notre site WEB, encore plus convivial et dont la présentation graphique a été rajeunie.

Les activités spéciales

La succession d'Hélène Pedneault

Hélène Pedneault, écrivaine de renom, avait désigné la Fondation comme légataire universelle. À son décès, il a fallu disposer de l'ensemble des biens, ce qui a nécessité une importante somme de travail. Plusieurs objets, et plus particulièrement les œuvres d'art, étaient entreposés depuis un certain temps ce qui occasionnait des coûts qui, sans être trop onéreux, n'étaient guère justifiables sur une longue période.

Les biens, à l'exclusion des œuvres d'art, ont été donnés à des œuvres de bienfaisance comme *Renaissance* ou *Le Chaînon*. Près de 3 000 livres ont été remis à la Fondation des parlementaires, « *Une culture à partager* ». Quelques souvenirs ont également été remis à des amies d'Hélène.

Quant aux œuvres d'art, elles ont été mises aux enchères lors d'une activité spéciale qui s'est tenue le 4 décembre à la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* dont le président, Mario Beaulieu, a gracieusement mis les salles à la disposition de la Fondation. L'organisation de cette activité spéciale a été exigeante car il a fallu faire procéder à l'évaluation des œuvres, transporter celles-ci, aménager la salle, faire les achats, louer des équipements, lancer les invitations et faire des rappels, etc.

Tout cela a nécessité un travail soutenu. À l'issue de la vente aux enchères, les œuvres restantes ont été vendues par l'intermédiaire d'encanteurs professionnels ou cédées à des particuliers; celles qui n'ont pas trouvé preneurs ont été remises à l'artiste concerné, par respect pour leur création artistique. Il reste une œuvre de Clémence Desrochers qui pourrait faire l'objet de tirages lors d'une prochaine activité de financement.

Signature d'un protocole avec l'organisme *Maman va à l'école*

Conformément au mandat confié par la dernière assemblée générale, le Comité exécutif a procédé à la signature du protocole avec l'organisme *Maman va à l'école*.

Selon les termes de ce protocole, l'organisme, qui a pour mission de favoriser les recherches en éducation en vue d'identifier les obstacles auxquels sont confrontés les mères monoparentales, de trouver des solutions novatrices adaptées à leurs besoins et d'en assurer la mise en œuvre, donnera accès aux résultats des recherches qu'elle soutient à la Fondation. Pour sa part, la Fondation a accepté d'émettre les reçus pour fins d'impôts aux personnes ayant participé à l'activité de financement annuelle de *Maman va à l'école*.

Le protocole est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012.

Encan silencieux d'objets ayant appartenu à Madeleine Parent

Au moment où Madeleine Parent a quitté son appartement pour un Centre d'hébergement, elle nous avait cédé certains de ses biens personnels tels meubles, bibelots et souvenirs pour que le Conseil d'administration en dispose au profit de la Fondation.

Les meubles et quelques autres effets avaient fait l'objet d'une vente à l'encan au printemps 2009. Les petits objets restants ont été vendus par encan silencieux lors de l'Assemblée générale de la *Maison Parent-Roback* le 21 avril dernier. Cette activité a rapporté la somme de 386 \$ et permis que des militantes de la cause des femmes, proches des valeurs et des idéaux défendus par Madeleine Parent, puissent acquérir un souvenir d'elle.

Les activités régulières

Notre campagne annuelle de financement

Comme à l'habitude, nous avons tenu notre campagne annuelle de financement et poursuivi nos efforts pour nous assurer du renouvellement de l'appui de nos Partenaires mais aussi pour tenter d'en recruter de nouveaux. Ce qui nous a permis, cette année, de recueillir 16 826 \$.

L'attribution des bourses

En juin 2010, la Fondation a remis 25 000 \$ à 18 boursières, une somme exceptionnelle rendue possible par le legs d'Hélène Pedneault.

Réunions et actions diverses

Pour mener à bien toutes ces activités, régulières ou spéciales, nous avons tenu trois réunions du Comité exécutif et trois du Conseil d'administration. Le comité de financement s'est réuni à cinq reprises.

Nous avons persévéré dans une gestion rigoureuse des avoirs de la Fondation et réussi à publier un troisième numéro de notre Bulletin, un instrument essentiel pour garder le lien avec les *Amies et amis de Léa*.

Conseil d'administration
juin 2011